

Zeitschrift: (Der) Schweizer Geograph = (Le) géographe suisse
Band: 15 (1938)
Heft: 5

Artikel: A propos de cartes ethniques et linguistiques
Autor: Burky, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-15272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 4. — Relief à deux cycles d'érosion.

Après la formation d'une pénéplaine, la région s'est soulevée et les cours d'eau ont dû creuser à nouveau en enfonçant leurs méandres dans la pénéplaine. Ici ils ont creusé assez pour pouvoir commencer de l'érosion latérale.

André Chaix.

NB. Les clichés sont extraits du livre «Précis de Géographie élémentaire», par A. Chaix, avec la permission de M. Dürr, éditeur, Genève.

A propos de cartes ethniques et linguistiques.

Ayant été pris à partie par quelques journaux de la Suisse alémanique à propos d'une «Carte ethnique et linguistique de l'Europe centrale», je voudrais non pas ouvrir une polémique à ce sujet dans notre organe, à peine exposer le point de vue auquel je me suis placé pour contrôler (il s'est surtout agi de cela) la carte, mais bien plutôt tirer quelques conclusions pratiques de ce regrettable incident. Pour situer le point de départ, je remarque que la carte susmentionnée a paru en 1937, il y a bientôt deux ans. Elle ne vient donc pas de paraître, comme il fut dit, dans un but évident.

L'une des deux critiques adressées à la carte est que le mot «ethnique» figure dans le titre, à côté du qualificatif «linguistique». Le terme paraît assez mal compris d'une partie du public. D'aucuns y ont vu la traduction savante de «race», mot qui, aujourd'hui, n'a pas bonne presse chez nous. De race à racisme, il n'y avait qu'un pas.

Dans le monde savant, on sait que la définition du grec *ethnos* et du français *ethnie* et *ethnique* donne lieu à des discussions qui sont loin d'être concluantes. Je renvoie à cet égard, entre autres ouvrages, à celui de l'anthropologue George Montandon («La race, les races», Paris. Payot, 1933, p. 15). *Ethnique*, au sens étroit du mot, serait synonyme de *somatique*, sorte de partitif de *racial*, lequel paraît trop complexe ; au sens large, il comprendrait *somatique*, *linguistique* et *culturel*. Si l'on admet cette dernière acception, *carte ethnique* eût suffi. Etant donné que le

langage originel, par suite du développement des voies de communication, tend à disparaître chez certains groupes humains, alors qu'il peut subsister chez ceux-ci quelques caractères somatiques, n'est-il pas justifié de conserver la juxtaposition des termes «ethnique et linguistique» ou, plutôt, «linguistique et ethnique», pour être mieux compris de la masse ? De toute façon, il serait ridicule de trouver là une allusion à la répartition des races proprement dites (Nordiques, Alpines, Méditerranéens), laquelle est en contradiction avec la subdivision linguistique et «ethnique» (Slaves, Germains, Latins).

J'ajoute que si j'avais voulu identifier limites linguistiques et raciales (au sens étroit du mot), j'aurais dû, en bon français (langage) écrire ethnico-linguistique. Ce n'est pas jouer sur les mots.

La carte est encore incriminée, parce qu'elle a semblé au profane vouloir justifier la distribution de la Suisse entre ses voisins. Cette supposition a pu paraître d'autant plus valable qu'en plus des distinctions usuelles (signalées par des nuances) à l'intérieur d'un groupe (indiqué par une couleur), on a voulu en ajouter de nouvelles (Lorraine, Alsace), alors qu'on ne le faisait pas pour la Suisse. J'ai partagé une partie de ces réserves. Elles figurent dans le commentaire-bulletin de commande de l'éditeur qui, malheureusement, n'accompagnait pas la carte.

A-t-on le droit d'apparenter les groupes linguistiques suisses aux groupes linguistiques de nos voisins (constatons d'emblée qu'à cette «répartition», sans aucune signification politique, échapperaient les Romanches) ? Mais la carte ne se réfère-t-elle pas à nos manuels suisses, dont les atlas scolaires, aux mains de tous les écoliers du pays, portent tous deux, l'un dans le titre de la carte, l'autre à la table des matières, les mots «Peuples et Langues» ?

Au surplus, loin de flatter les prétentions de l'Allemagne, puisqu'il a été question d'elle, la Carte ethnique et linguistique les limite. Pour le faire objectivement, elle se base sur les sources cartographiques les plus variées et aussi les plus opposées (v. liste au verso de la carte). Elle y parvient, en outre, en utilisant les recensements nationaux. Ceux-ci peuvent être évidemment tendancieux : ce sont les seules sources officielles. D'autre part, l'expérience enseigne qu'après changement d'appartenance politique, les populations, généralement bilingues, des régions frontalières contestées, s'inscrivent, linguistiquement, pour des raisons transparentes, sur les rôles du peuple dominant.

La Carte ethnique et linguistique tentait d'apporter plus de lumière dans un domaine encore obscur. Le texte explicatif qui aurait dû la suivre affirmait qu'elle n'était qu'une base de discussion. Savants et gouvernements étaient priés de faire leurs remarques pour une éventuelle seconde édition. Plusieurs experts, ainsi que le gouvernement de Lettonie transmirent à cet effet leurs desiderata. J'avais suggéré également de tracer, à chaque frontière, deux limites ethniques et linguistiques correspondant aux revendications opposées. Sans me dissimuler les difficultés énormes d'un tel travail, je suis tout de même de l'avis que ce

serait peut-être là le moyen d'apporter quelque objectivité dans une étude où il est dangereux de se risquer et qui est toutefois indispensable, aujourd'hui plus que jamais.

Ceci dit, il faut convenir qu'il peut paraître choquant, à notre époque de nationalisme aigu, d'apparenter sans nuances certains peuples, pour la seule raison de la communauté de langage. Peut-être n'est-il pas scientifique de tenir compte d'un sentiment, bien que le mot ethnique, lato sensu, pourrait peut-être aller jusqu'à couvrir les mouvements de l'âme. Précisément en Suisse alémanique, si la langue écrite et officielle est l'allemand, on constate néanmoins l'existence tenace du Schwyzerdütsch — redevenu même langue d'Etat à Zoug (peut-on dire que l'allemand s'étudie dans les écoles suisses comme une langue étrangère ?). De ce fait, devrait-on, à l'avenir, distinguer Suisses alémaniques et Allemands (ce qui signifie toujours Parlant-allemand sur une carte linguistique), Suisses romands et Français, etc., comme le propose le Dr Frey, dans une note publiée récemment ? Il paraîtrait moins heureux d'inscrire le mot Suisses (au pluriel, le peuple) sur l'ensemble du pays, bien que le sentiment de l'unité nationale existe, car il n'y a pas unité linguistique (malgré le français fédéral !).

En somme, dans ce débat, ce n'est pas à des géographes seulement, mais à des linguistes, à des ethnologues, à des anthropologues à se prononcer. A eux de dire jusqu'à quel point on peut conserver certaines appellations usuelles et s'il convient, scientifiquement parlant, d'en introduire de nouvelles.

Si je devais avoir payé de ma personne une mise au point des principes de la carte ethnique et linguistique, à quelque région qu'elle s'adresse, je ne considérerais pas trop grand mon sacrifice, si pénible qu'il fût.

Charles Burky.

Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich.

Santorin.

E. W. In der zweiten Wintersitzung der Geographisch-Ethnographischen Gesellschaft (3. November 1937) sprach Prof. Dr. Leo Wehrli (Zürich) über « Die Vulkaninsel Santorin ». Als einziges Gebiet des östlichen Mittelmeeres, das noch gegenwärtig vulkanische Tätigkeit aufweist, bietet es dem Hellasfahrer ein ganz besonderes Interesse, zumal es auch in kulturlandschaftlicher wie in historischer Hinsicht wertvolle Eigentümlichkeiten birgt.

Wehrli orientierte zunächst über den Aufbau und die Entstehung der Inselgruppe. Er hob hervor, dass der ganze Vulkan aus mehreren getrennten Stücken besteht, die konzentrisch gelagert erscheinen und dadurch die Art des Werdens nachdrücklich betonen. Die grosse halb-